19.	18.4	18.3.	18.2.	18.1.	18.		17.4.		17.3.		17.2.	17.1		17.	16.4.	16.4	16.3.		16.2.	16.1.	16.		15.1	15	14.1.	14.	Masses	12.1.		œ	6.1.	5.1.	4.1.	4.	Dimer		3.	2	1.1.		1.	Const
Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage: (kg)	Remorque non freinée: (kg)	Remorque à essieu central: (kg)	Semi-remorque: (kg)	Remorque à timon d'attelage: (kg)	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:	service prévue de l'ensemble: (KG)	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en	(kg)	Masse en charge maximale admissible du véhicule	immatriculé/en service prévue sur chaque essieu: (kg)	Masse en charge maximale admissible du véhicule	immatriculé/en service prévue: (kg)	national/international	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le	(kg)	movimale techniquement admirable de l'escaphi	Masse techniquement admissible sur chaque groupe d'essieux:		Masse techniquement admissible sur chaque essieu: (kg)	Masse en charge maximale techniquement admissible: (kg)	Masses maximales techniquement admissibles		Répartition de cette masse entre les essieux: (kg)	Masse minimale du véhicule complété: (kg)	Répartition de cette masse entre les essieux: (kg)	Masse en ordre de marche du véhicule incomplet: (kg)	S	Porte-à-faux arrière maximal admissible: (mm)	pour semi-remorque (maximale et minimale): (mm)	Avancée de la sellette d'attelage pour un véhicule tracteur	Largeur maximale admissible: (mm)	Longueur totale admissible: (mm)	Ecartement des essieux : (mm)	Empattement : (mm)	Dimensions principales	essieu):	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre	Essieux directeurs (nombre, emplacement):	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées:	et de roues:	Nombre d'essieux:	Constitution générale du véhicule
350	750	3500	0	0							4			e prévues pour le trafic	15500	15500		10000	A V W C C C C	12000		0.0000000000000000000000000000000000000	1: 2725		1: 3080 2: 1614	4694	974	4270			2550	10295		4700			1, 2, Par arbre de transmission	1, 1	1, 2	6	2	

20. Co	Constructeur du moteur:	VOLVO POWERTRAIN CORPORATION
21.	Code de moteur inscrit sur le moteur:	DTI 5 210 EUVI
22.	7	Allumage par compression, quatre temps
23.	Electrique pur:	Non
23.1.	Véhicule hybride:	Non
24.	Nombre et disposition des cylindres:	4 en ligne
25.	Capacité du moteur: (cm³)	5132
26.	Carburant:	Gazole
26.1.	Monocarburant / bicarburant / carburant	Mono carburant
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type	
	18/ Type 2A/ Type 28/ Type 38 (1)	
27.	Puissance maximale	
27.1.	Puissance nominale du moteur:	158 kW à 2200(tr/min)
27.2.	Puissance horaire maximale : (kW)	
27.3.	Puissance nette maximale : (kW)	
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes : (kW)	
28.	Boite de vitesses (type):	Manuelle
Vitesse	3	
29.		90
Essieux	Essieux et suspension	
31.	Position du ou des essieux relevables:	
32.	Position du ou des essieux délestables:	
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente:	Non
35.	Combinaison pneumatiques / roues:	Essieu 1: pneu 245/70R19.5, jante 19.5x6.75, Essieu 2: pneu 245/70R19.5, jante 19.5x6.75,
Disposi	Dispositifs de freinage	
36.	Connexions pour le freinage de la remorque:	
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque: (bar max)	1
Disposi	Dispositif d'attelage	
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant:	a
45.	Types ou classes de dispositifs d'attelages pouvant être montés:	Toute catégorie de dispositif d'attelage homologué R55/ECE avec Dc>=31 kN et S>=350 kg
45.1.	Valeurs caractéristiques:	D (kN): - V (kN): - S (kg): -